

■ **André Delley**, à Neuchâtel, CH-645-1004193-2, exploitation d'un commerce d'alimentation générale, etc. (FOSC du 24.05.1978, p. 1637). L'inscription est radiée d'office, conformément à l'article 68 al. 1 ORC, ensuite du départ du titulaire et cessation de l'exploitation.  
Journal no 1246 du 04.05.2005  
(02831640 / CH-645.1.004.193-2)